L'Université Laval

Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Juillet 1892. No. 41.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

DEUX RACES

DEUX MARIAGES

Il y a bien des années déjà, je me trouvais dans l'église de Z... ; j'y étais venu pour photographier, en amateur, un tableau ancien.

Je fus distrait, dans mon opération, par l'arrivée de deux cortèges nuptiaux appartenant à l'humble classe des travailleurs.

Le premier couple s'avança, recueilli, vers l'autel ; tous deux étant pénétrés de l'acte important qu'ils allaient poser : le jeune homme avait bon air dans son costume endimanché ; la gentille fiancée portait une robe gris-perle, de belle et bonne étoffe, une petite jacquette de fin drap noir, un chapeau de paille bien simple qui encadrait la plus jolie figure.

Elle avait à la main un gros bouquet de roses blanches, fraîchement cueillies, qu'elle déposa aux pieds de la Vierge, en s'agenouillant.

Quand la bénédiction nuptiale descendit sur ces jeunes gens, je fus touché.

Les voilà unis pour la vie ! ils auront le même nom, les mêmes intérêts, les mêmes joies, les mêmes peines, les mêmes affections ! Y a-t-il sur cette terre un bonheur plus grand, plus complet ?

Pendant que je formais, du fond du cœur, les vœux les plus sincères en faveur de ceux que venaient d'unir les serments les plus solennels et les plus sacrés, je braquai mon appareil photographique vers l'autel : je pris un charmant groupe : la jeune femme regardait la statue de la Mère de Dieu et lui... sa gentille fiancée !

Après ce mariage, vint un autre.

C'étaient aussi des jeunes gens du rang le plus modeste de la société.

La jeune fille portait une toilette criarde ; ses cheveux frisés, ébouriffés, ne lui donnaient pas précisément un cachet d'aimable simplicité.

C'était dommage ; sans cela elle eût été fort charmante. Ils étaient tous deux très-gais, fort en train ; ils bavardaient avec les gens de la noce et, malgré la sainteté du lieu, ne se gênaient pas pour rire.

Je devinai qu'ils venaient d'un cabaret ; je n'étais pas trop rassuré ; le bedeau se redressait avec impatience, frappant les dalles de sa hallebarde ! Enfin, M. le Curé sortit de la sacristie, et, dans sa charité se borna à les prier de se recueillir pour être attentifs à ce qui allait se passer.

—C'est un grand sacrement que vous allez recevoir, dit-il, en fixant sur eux un regard triste et inquiet.

Pendant ce temps, je mettais l'appareil au point et je tirais, pour mon album, deux nouveaux portraits.

Ceux-ci seront-ils heureux ou malheureux, pensai-je ? L'union et l'attachement régneront - ils dans leur intérieur ? Est-ce que ce joyeux garçon deviendra un mari. un père respectable ? Et cette jeune étourdie aura-t-elle de la raison, de l'ordre ? Donneront-ils enfin le bon exemple à leurs enfants ?

Je pris soin d'inscrire, au revers des portraits, le nom de tous ces jeunes mariés et je notai scrupuleusement mes impressions.

II

DEUX MÉNAGES

Douze années ont passé. Je suis retourné à Z...Comme j'entrais dans le bourg, je vis devant moi une femme en toilette fripée ; ses cheveux mal frisés volaient au vent ; tout son extérieur trahissait la misère et la négligence la plus profonde.

Une petite fille, qui marchait à peine, la tenait par la jupe et se laissait traîner ; l'enfant pleurait et criait de fatigue.

Je vis cette mère frapper la petite en proférant les plus grossières paroles. J'étais outré ; mon premier mouvement fut d'arrêter, par le bras, cette femme indigne pour lui reprocher sa dureté ; mais je crus plus sage de lui donner un bon conseil.

Je l'avais reconnue, bien qu'elle fut maintenant une femme commune, à la mise malpropre : c'était la gaie et fringante fiancée d'il avait douze ans.

—C'est à vous, cette belle enfant ? fis-je d'un ton adouci.

—Oui, dit-elle, — c'est Victorine, et j'en ai encore six autres.

—Si vous la portiez un moment ? Elle est si petite, si fatiguée ?

—Bah ! ce sont toutes manières de vaurienne ; elle n'est pas si lasse que ça ! Nous arrivons ; tenez voici ma maison.

Elle m'indiqua du doigt une misérable demeure ; je la suivis en lui disant, qu'autrefois, je l'avais vue à l'église : au jour de son mariage et même que, amateur photographe, j'avais fait son portrait ainsi que celui de son mari.

—Vrai ? interrogea-t-elle, en rougissant, vous avez tiré mon portrait ? J'étais mieux habillée et plus propre qu'aujourd'hui, n'est-ce pas ?

Je dus en convenir. Elle me rappela son nom : Marie Tanré, épouse Jean-François Chrétien.

—Chrétien ! c'est un beau nom ; puissiez - vous, pauvre femme, le porter dignement !

Cette réflexion la laissa indifférente.

—Le plus vieux de mes garçons s'appelle François, reprit-elle ; le deuxième, Benoit ; le troisième, Clément ; le quatrième, Victor ; puis viennent Marie-Reine et Rose ; enfin, voici la dernière, la petite Victorine.

Je m'assis dans la maison pauvre et mal tenue des époux Jean-François Chrétien, riche, cependant, en enfants, dons précieux du Seigneur.

Les enfants qui m'avaient vu entrer arrivèrent de la rue où ils mendiaient et jouaient ; ils étaient déguenillés.

—Ils ne sont pas à l'école ? demandai-je.

—Vous voyez bien qu'ils sont tout en loques ?

—Venez un peu ici, François ; vour avez plus de douze ; savez-vous faire le signe de la Croix ?

François ne répondit rien. Il ne comprenait pas !

—Je repris : — Faites comme moi : *Au nom du Père*, mon ami.

Même silence ! Tous les enfants se mirent à rire de l'embarras de François.

Je les interrogeai tous, l'un après l'autre ; aucun ne put me dire un mot de prières !

Me tournant vers cette mauvaise mère, je lui dis :

—Vos enfants sont mal élevés ; pas plus que vous, ils ne vont jamais à l'église : c'est pourquoi ils ignorent les prières les plus usuelles.

Mettez-les sans tarder dans une école où l'on apprend à prier ; sinon, ils deviendront des bandits. Votre mari, que fait-il ?

—Il est commissionnaire à la gare ; il *roule* avec les voyageurs. C'est un fainéant ; il aime mieux ça qu'un métier. C'est un buveur, un paresseux ; il me rapporte plus de coups que de sous, allez !

Elle me parla pendant dix minutes sur ce ton et devant ses enfants ! J'avais beau lui dire :— Mais, taisez-vous donc, vous scandalisez vos enfants ! Si vous leur apprenez à mépriser leur père, ils vous mépriseront aussi. L'affection et le respect sont les liens de la famille ; vous êtes bien coupable de les détruire ; les enfants s'éloignent d'une maison où ne règnent ni la paix ni la religion ; ils deviennent de mauvais sujets.

—Vous avez sans doute éprouvé de grands malheurs pour être réduits à une telle pauvreté ?

—Moi, dit-elle, avec un certain orgueil, j'ai eu mille francs en part de mariage et un beau mobilier de chêne. Mes parents tenaient estaminet sur la Grand'-Place.

Jean-François, lui, était garçon boucher et gagnait quatre francs par jour. Il a tout mangé ou plutôt tout bu ; c'est un propre à rien, un fainéant, un brutal, un ivrogne du premier numéro...

Jean - François Chrétien rentrait ; il avait écouté à la porte. Sa colère n'eut plus de bornes ; il invectiva sa femme et lui lança les plus horribles injures ; il alla jusqu'à lever la main pour la frapper. Détail navrant : les enfants riaient !

Je les éloignai en leur donnant quelque argent pour acheter des vivres. Il était onze heures et il n'y avait pas de soupe au feu ; le feu même était éteint.

—La maison n'est pas grande, dis-je, en promenant un regard attristé autour de moi et voulant couper court à l'horrible scène d'intérieur.

—Nous n'avons que cette place, dit la femme, et une chambre en haut.

—Alors, les enfants couchent tous ensemble ?

—Eh oui ! fit l'homme ; — sommes-nous des seigneurs, pour avoir chacun notre chambre ?

—Ce n'était pas comme ça, chez mes parents, dit la femme ; mais le mari l'empêcha de parler.

—Tais-toi, grande gueuse ! dit-il, ne viens pas toujours avec les mêmes rengaines ; tu sais bien que le proverbe dit que les bonnes femmes font les bons maris. Si tu avais eu pour deux liards de courage seulement ; si tu n'avais pas été cancaner au voisinage et danser le soir, au bal, nous aurions eu, ici, de l'arrangement, de la soupe et du feu ; moi, je n'aurais pas été boire et me chauffer au cabaret ; j'aurais travaillé, car j'avais du courage et, aujourd'hui, nous aurions de quoi vivre, comme nos voisins, les Dufresne, qui se sont mariés le même jour que nous et qui sont les plus riches de l'endroit.

—Ne vous diputez pas, dis-je ; cela n'avancera pas vos affaires. Il n'est pas trop tard pour bien faire. Je vous aiderai, si vous voulez suivre mes conseils ; je rhabillerai vos enfants pour aller à l'école ; je ferai arranger convenablement votre maison ; les petits frères coucheront d'un côté, séparés des petites sœurs.

Mais, si vous voulez que vos enfants vous donnent de la satisfaction pour leur bonne conduite, surveillez-les constamment et ne leur donnez plus le mauvais exemple.

—On aurait beau faire, dit l'épouse de Jean-François Chrétien, s'il fallait toujours être aux trousses de ses enfants !

—Malheureuse ! m'écriai-je ; à quoi pensez-vous de parler ainsi ? Dieu vous punira dans vos enfants si vous manquez à vos devoirs de mère de famille.

Je quittai ces misérables, promettant de leur procurer des vêtements neufs, un coucher favorable à la santé du corps et de l'âme,—l'une des meilleures charités que je connaisse !

J'attachai une condition à mes bonnes grâces : c'est que les enfants iraient tout de suite à l'école.

⁂

De ce pas, je me rendis chez les époux Dufresne, cet autre ménage auquel j'avais, douze ans auparavant, prédit l'abondance et le bonheur.

Grande fut ma surprise, en voyant une belle maison nouvellement construite, au milieu d'un jardin tout fleuri.

Je sonnai ; une femme jeune encore et gentille comme au jour béni de son mariage, vint m'ouvrir. Je me fis connaître et je fus le bienvenu.

Elle préparait le dîner ; l'odeur d'un potage aux fines herbes embaumait l'air. Une fillette de deux ans, la petite Nina (diminutif d'Anna), jouait sur sa chaise haute ; Mariette, qui n'avait pas quatre ans, courait dans la pièce. Tout en me parlant, en vaquant à son ménage, la mère s'occupait de ses petites filles et ramassait, sans impatience, les jouets que Nina laissait tomber. Je tirai alors de mon album le portrait de deux jeunes mariés, pieusement agenouillés au pied de l'autel.

Elle contempla avec attendrissement et me demanda à le garder comme le plus cher souvenir de sa vie.

—Mon mari sera bien heureux d'un si précieux cadeau, dit-elle ; il est allé chercher nos quatre petits garçons qui sont à l'école ; ils vont rentrer ; ayez la bonté d'attendre, Monsieur. Vous nous feriez beaucoup d'honneur, en acceptant de dîner avec nous.

Je déclinai l'invitation à dîner ; mais j'attendis le retour des absents et nous causâmes avec l'entier abandon qu'auraient eu d'anciens amis. Elle me mit tout de suite au courant de ce qui regardait le métier de son mari.

—Il est jardinier, horticulteur, maraîcher, dit-elle ; il cultive les légumes, les fruits et les fleurs ; nous en faisons le commerce. Cette année, nous avons dû prendre un ouvrier, et ce n'est pas assez ; depuis le lever du soleil jusque tard dans la soirée, l'on travaille ici ; nous n'avons que le dimanche pour nous reposer ; aussi attendons-nous avec impatience l'aide de nos fils qui grandissent.

—Je vois, Madame, que vos affaires sont prospères.

—Grâces à Dieu, oui, Monsieur, et dire que nous avons commencé avec rien ! Moi, j'avais un modeste trousseau ; lui, quelques pièces de vingt francs, fruit de ses économies ; il était aide-jardinier, à trois francs par jour. Maintenant, nous avons une maison qui nous appartient, des terres et pas de dettes.

Quel courage il a fallu à ces braves gens, pensai-je, pour élever leur famille, bâtir une maison, acquérir un jardin, organiser autour d'eux un travail suffisant pour occuper leurs fils et leurs filles.

—Et vous êtes heureux, je n'en doute pas, leur demandai-je ?

—Heureux ! oui, vraiment ; seulement, nous avons perdu l'année dernière une petite fille de quatre ans. C'est bien cruel, Monsieur. Il faut avoir passé par là pour le comprendre !

—Mais, c'est un petit ange au Paradis, lui dis-je.

—C'est là ce qui nous console ; ceux qui n'ont pas de religion sont bien à plaindre dans des moments pareils, soupira la pauvre mère.

Nous continuâmes à causer. Autant à cause de l'intérêt que je portais à cette excellente femme que pour faire une étude de mœurs, je lui demandai si elle avait le temps de s'occuper de ses enfants, au milieu des embarras de sa grande exploitation.

—Mon premier devoir est le soin de mes enfants, dit-elle simplement ; les enfants sont un trésor que Dieu nous confie et dont il faudra lui rendre compte. Je veille aux soins que réclame leur jeune âge et je m'applique surtout à former leur caractère.

Ils apprennent de bonne heure à prier Dieu et à prendre de bonnes habitudes.

Je les fais lever à 6 heures. Ils font seuls leur toilette, excepté le petit Louis qui n'a que cinq ans et les deux petites filles. Nos moyens ne nous permettent pas d'élever nos enfants dans la mollesse et je crois que c'est un bonheur pour eux. Nous récitons ensemble la prière du matin et du soir ; le père y tient, il revient tout exprès de son jardin pour cela. C'est moi qui conduis les enfants à l'école ; quand je n'ai pas le temps d'aller les chercher, mon mari s'en charge. Abandonner les enfants dans la compagnie des petits vagabonds de la rue, c'est exposer leur innocence. Quant aux récréations, ils les passent au jardin. Il est vrai qu'ils y trouvent toujours de quoi les amuser : ils aident à cueillir les fruits, à ramasser les pommes de terre, à écosser les pois, à écheniller les arbres, à sarcler les parcs ; ils ont aussi un petit jardin à eux : ce qui les amuse toujours. Quand il pleut, ils dessinent.

—Dessiner ! dis-je ; vous voulez poursuivre l'instruction de vos enfants ?

—A Dieu ne plaise ! Ils seront tous jardiniers ; nous comptons agrandir notre culture avec le temps ; mais le dessin est nécessaire pour le tracé des jardins. Si l'un de nos fils voulait étudier, nous lui dirions que les avocats, les médecins sont bien nombreux dans notre pays et qu'il faut avoir un grand talent pour percer et se faire une position. Dans notre état, il y a de quoi occuper toute une famille, si nombreuse qu'elle soit ; la culture est variée ; on fait le commerce des plantes, de primeurs, de fruits, de graines ; cela demande des bras, de l'activité et du courage. Comme nous sommes à proximité d'une grande ville, nous écoulons facilement nos produits. Cependant, si nous remarquons dans l'un de nos enfants des dispositions à l'état ecclésiastique, nous soutiendrons pareille vocation et nous bénirions le Ciel s'il daignait nous ménager une telle faveur.

—Voici nos enfants ! dit l'heureuse mère, en ouvrant la porte.

Quatre garçons, dont l'aîné venait de faire sa première communion, entouraient affectueusement le père. Je saluai avec respect le chef de famille, cet honnête travailleur ; je causai un instant avec lui et je pus constater l'éducation soignée de ses enfants. Midi sonnait : c'était l'heure du dîner. Je pris congé d'eux ; j'avais rencontré l'idéal du bonheur sur la terre : le travail, l'aisance et la vertu dans une famille.

ÉPILOGUE

Je retournai souvent chez les époux Jean-François Chrétien. Je n'obtins jamais d'eux que leurs enfants allassent à l'école. Tous les arrangements que je fis faire dans leur maison ne résistèrent pas au désordre et à la destruction.

J'ai vieilli. Dieu, dans ma longue vie, m'a accordé de voir comment finit une race détestable, mais aussi comment prospère une race bénie.

Les faits que je transcris sont authentiques.

François, fils aîné de Jean-François Chrétien et de Marie Tanré, fut condamné pour plusieurs vols ; il est mort en prison.

Benoit est mort en tombant du haut d'un toit qu'il escaladait.

Clément, condamné pour plusieurs vols, mourut à vingt-cinq ans.

Marie-Reine et Rose furent emprisonnées pour vols et moururent en expiant leur condamnation.

Victor était encore détenu en 1877.

Victorine, devenue l'épouse Lemaire, eut un fils : l'assassin Lemaire, mort sur l'échafaud.

⁂

Les époux Dufresne devinrent riches et purent assurer à chacun de leurs enfants une carrière indépendante.

Les deux aînés continuèrent l'exploitation agricole de leur père et l'agrandirent considérablement. Ils se marièrent et fondèrent un foyer honoré.

Le troisième fils, devenu prêtre, est curé d'une grande paroisse où il est appelé *le père des pauvres*.

Le petit Louis est missionnaire apostolique ; il évangélise actuellement une peuplade d'Afrique. Grâce à l'épargne paternelle, il a pu doter ses *noirs* d'une belle église et de deux écoles.

Nina est morte à dix-huit ans ; ce fut la seule réelle épreuve de la famille.

La bonté, la piété de cette jeune fille étaient incomparables. Sur le point de mourir, elle dit à ses parents : " Pourquoi pleurez-vous ? Ne devrions-nous pas nous réjouir : notre séparation ne sera que d'un moment et bientôt nous serons éternellement réunis. Oh ! oui qu'elle sera heureuse l'éternité, en compagnie de mon père, de ma mère, de mes frères et de ma sœur ! " Le souvenir de Nina fit répandre longtemps de douces larmes à ceux qu'elle avait quittés, mais le temps adoucit et calme les plus grandes peines !

Mariette épousa un architecte de jardins, en renom. Elle a élevé une charmante famille.

X.

POUR RIRE

Au cours de la conversation X...., célèbre par sa propreté relative, semble chercher dans ses poches quelque objet absent :

—Qu'est-ce qu'il vous faut ? lui demande le spirituel peintre F....

—Oh ! rien, je voulais simplement prendre une note sur ma manchette.

F...., avec empressement.—Tenez, voici de la craie.

Un monsieur se présente dans une agence de pompes funèbres pour régler le convoi de sa belle-mère.

—C'est cinq cents francs, dit l'employé.

—Comme c'est cher !... ne pourriez-vous pas me réduire cinquante francs ?

—Eh ! bien soit ! répond l'employé après quelques instants d'hésitation, mais c'est bien pour vous encourager !

Dans un restaurant à prix fixe : Après s'être vainement escrimé sur un morceau de viande plus résistant que le marbre, un client se décide à présenter une observation au garçon :

—Pas mangeable, votre bifteck... C'est du vulgaire cuir.

Le garçon, haussant les épaules :

—Pour ce prix-là, vous ne voudriez pourtant pas du cuir de Russie ?

Le Manitoba.

Mercredi, 20 Juillet 1892

POLITIQUE PROVINCIALE

Il n'est pas sans intérêt de publier encore une fois l'opinion qu'a de M. Prendergast, notre excellent confrère du *Free Press*. C'est un ami qui nous a donné des preuves tangibles de l'intérêt qu'il nous porte, alors prêtons lui une attention plus qu'ordinaire.

Nous citons :—

ROGER MARION ET SAINT - BONIFACE

M. Marion, le député actuel de Saint-Boniface, se porte de nouveau candidat, et nous avouons mal connaitre les électeurs de cette circonscription s'ils ne l'élisent pas par acclamation. Aucune division électorale n'a eu de représentant plus fidèle dans la législature que Saint-Boniface durant le dernier parlement. Il nous fait peine même d'entendre murmurer que l'on puisse l'opposer. Il mérite l'appui unanime des siens, à un degré tout particulier, car il a fait sienne leur cause, et cela, quand d'autres de qui on aurait été en droit d'attendre, plus encore peut être, ont été trouvés en défaut, tristement et honteusement en défaut. Nous prions les électeurs de Saint-Boniface de conserver le représentant dont ils ont éprouvé la fidélité et la loyauté, nous les prions de ne pas laisser usurper sa place, par personne, surtout, par quelqu'un qui lui aussi a subi l'épreuve, mais qui a trouvé trop froids les ombrages de l'opposition, quand tous les motifs d'honneur et de sentiment auraient dû lui dicter une conduite contraire. Nous sommes convaincus que les élections prochaines porteront M. Marion et ses amis à la droite de l'orateur. Mais ce qui doit surtout le recommander auprès de ses électeurs c'est qu'il ne tend pas à cela pour des motifs personnels. Depuis qu'il tient un mandat dans la législature, M. Marion a donné la preuve, que ni la flatterie, les emplois, ni les offres d'émoluments de quelque nature ne peuvent le tenter ni le faire dévier de la fidélité la plus étroite envers ses électeurs. Nous demandons avec instance aux électeurs de Saint-Boniface de repousser la seule suggestion d'une opposition à M. Marion, en reconnaissance et en justice pour lui et dans leur intérêt.

∴

Dans la plupart des assemblées qui ont été tenues dans la division de Saint - Boniface, M. Prendergast a tourné en ridicule la lettre du secrétaire de l'Association Conservatrice de la province de Manitoba, laquelle lettre désignait M. Roger Marion comme son candidat Rien de plus facile pour M. Prendergast de parler, et de parler en l'air, comme on dit vulgairement ; comme truc électoral, il a parlé non pas de l'Association Conservatrice, mais de son *petit* secrétaire, M. T. H. Gilmour (il avait des réminiscences de ses apostrophes au *petit* homme du *petit* MANITOBA, nous supposons).

Electeurs de Saint-Boniface, nous vous donnons la lettre de l'Association Conservatrice de Manitoba, M. Marion est reconnu comme candidat, comme son seul candidat dans Saint-Boniface. N'hésitez point, si vous voulez un homme qui prenne vos intérêts en tout et partout, un homme qui ne soit accessible à aucune considération d'intérêt personnel, votez pour M. Marion ; il a fait son devoir pendant quatre ans et il vous donne encore l'assurance qu'il vous servira aussi fidèlement et avec autant de dévouement que par le passé.

M. Prendergast qu'aucun parti ne reconnait comme candidat peut rire de nos associations, mais il n'empêchera pas les gens de voir où le bât le blesse et de lui rendre le service de le reléguer à la place d'où il n'aurait jamais dû sortir.

Il riait aussi des caucus de l'opposition pendant le dernier parlement ; il va s'en dire qu'il n'y assistatit pas beaucoup, — trop indépendant pour cela, le vaillant représentant du Woodlands !

Nous donnons le texte exacte de la lettre reçue par M. Marion de l'Association Conservatrice de Manitoba :

Roger Marion, Ecr., M. P. P., Saint-Boniface.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de l'executif de cette association de vous informer que c'est son désir que vous acceptiez la nomination de la division electorale de Saint-Boniface aux prochaines élections, et nous espérons que tout véritable opposant du gouvernement actuel vous donnera un appui sincère.

Ce comité reconnait la valeur des services que vous avez rendus à la législature et espère qu'il pourra bénéficier de ces mêmes services à l'avenir, croyant que vous ferez partie de la nouvelle législature comme adversaire du gouvernement actuel.

Nous n'avons aucune confiance en M. Prendergast qui, apprenons-nous, a l'intention de briguer les suffrages de Saint-Boniface. La conduite qu'il a tenue ne peut être scrutée sérieusement. S'il vous oppose, lui ou tout autre, vous pouvez compter sur l'appui unanime de l'association libérale-conservatrice de la province de Manitoba et de tous ceux qui travaillent à renverser le gouvernement actuel.

Bien à vous,

(Signé), T. H. GILMOUR,
Association Lib.-Conservatrice.

∴

L'appel nominal des candidats a eu lieu samedi dernier par toute la province. Sur quarante divisions électorales, dont se compose la province, quatre ont élu leurs députés par acclamation : Woodlands a élu M. Hugh Armstrong, le candidat de l'opposition ; Lorne a aussi fait son devoir en confiant de nouveau la défense de ses droits à M. R. G. O'Malley, aussi de l'opposition ; MM. T. L. Morton et James Fisher, tous deux indépendants, n'auront pas de lutte à soutenir, le premier dans Westbourne et le second dans Russell.

Le commencement de la lutte est tout à notre avantage, car l'opposition peut certainement compter sur les comtés français, en sorte que nous pouvons dire que le gouvernement a déjà perdu cinq comtés. Redoublons d'efforts et nous avons la victoire certaine samedi.

Voici le résultat de l'appel nominal :—

COMTÉS.	OPPOSITION.	GOUVERNEMENT.
Avondale	S. M. Hartney.	W. Herriott (I)
Beautiful Plains	J. A. Davidson	J. Crawford.
Birtle	H. M. Power	C. J. Mickle
Brandon, Ville	W. A. Macdonald	J. A. Smart
Brandon-Nord	T. E. Greenwood	C. Sifton
Brandon-Sud	A. Reid	H. C. Graham
Carillon	T. A. Bernier M. Jérôme	
Cypress	E. J. Wood	W. Doig
Dennis	J. F. Frame	D. McLean
Deloraine	T. H. Kellett	J. Renton
Dauphin	Glen Campbell.	T. A. Burrows
Emerson	Dr McFadden	J. Thomson
Killarney	Geo. Lawrence	F. M. Young
Kildonan	N. F. Hagel	J. J. Bird
Lakeside	W. Wallace	Dr Rutherford
Lansdowne	W. J. Helliwell	E. J. Dickson
LaVérandrye	W. Lagimodière L. Gagnon T. Paré	
Lorne	R. O. O'Malley	Acclamation
Manitou	J. Huston	R. Ironside
Minnedosa	Dr Roche	R. H. Myers
Morden	R. P. Roblin	T. Duncan
Morris	A. F. Martin	Major Mulvey
Mountain	R. Rogers	T. Greenway
Norfolk	R. F. Lyons	S. J. Thompson
Portage-la-Prairie	W. J. Cooper	R. Watson
Rockwood	J. B. Rutherford	S. J. Jackson
Rosenfeld	E. Penner	E. Winkler
Rhineland	N. Bowman	V. Winkler
Russell	Fisher (Ind.)	Acclamation
Saskatchewan	A. Carss	D. McNaught
St. Andrews	E. Baldwinson	F. W. Colcleugh.
St. Boniface	J. Prendergast (I) R. Marion.	
Souris	W. H. Stratton	A. M. Campbell
Springfield	R. S. Conklin	T. Smith
Turtle Mountain	Dr Schaffner	John Hettle
Westbourne	Acclamation	T. L. Morton (I)
Winnipeg-Centre	John Winram	D. H. McMillan
Winnipeg-Nord	G. H. Campbell	P. C. McIntyre
Winnipeg-Sud	D. E. Sprague	J. D. Cameron
Woodlands	Hugh Armstrong	Acclamation

∴

On a procédé à l'organisation du comité central de M. Roger Marion. M. M. A. Kéroack a été élu président, M. J. B. Lauzon, 1er vice-président, M. Jos. Buron, 2nd vice-président, et M. P. F. Soucy, secrétaire.

Les salles du comité se trouvent dans la bâtisse du *Manitoba*. Le secrétaire ou son assistant est toujours là pour répondre aux demandes d'informations.

Chaque soir des orateurs portent la parole devant les amis de la cause qui seront toujours les bienvenus.

∴

L'appel nominal dans Saint-Boniface a passé sans bruit. M. J E. Cyr, officier-rapporteur, après le temps écoulé, a annoncé quels étaient les candidats et les quelques personnes réunies à l'hôtel de ville se sont ensuite retirées tranquillement.

Voici les noms des électeurs qui ont signé le bulletin de présentation de M. Marion. Dire qu'en moins d'une journée et la veille même de la nomination l'on a pu recueillir autant de signatures pour notre candidat, est une preuve évidente que le sentiment populaire est en notre faveur et que les électeurs de Saint-Boniface savent reconnaître et apprécier les qualités et la fidélité de M. Roger Marion comme leur représentant durant le dernier parlement.

Nous donnons les noms. Que les amis qui n'ont pas été vus veuillent excuser ceux qui étaient chargés de recueillir les signatures, le temps seul leur a manqué, la bonne volonté, jamais :—

A. F. Martin,	Zéphirin Auger,
F. Gingras,	Frs Désourdy,
J. B. Lauzon,	Jos. Joyal,
Dr J. H. O. Lambert,	Henry McDermott,
A. Kéroack,	R. Goulet, jr,
S. Gaudaur,	Myles McDermott, jr
Jos. Buron,	Charles Cusson,
J. A. F. Bleau,	J. A. Cusson,
C. E. Masse,	Philippe Cusson,
V. Mager,	Frs St. Germain,
N. H. Houde,	Louis Gagnon,
Louis Levreault,	William Broughton,
John Bédard,	James McLaughlin,
J. C. Auger,	Onésime Proteau,
H. Beauregard,	John Nesbit,
David Guichon,	Charles Laroque,
David Houle,	Edouard Bélanger,
Joseph Cusson,	I. J. Lavoie,
Jos. Morin,	F. H. Walker,
Nap. Bérubé,	Johnny Cyr,
Charles Cusson,	Philéas Richard,
Jos. Roy,	Patrice Parenteau,
F. Lévêque,	Alex. Parenteau,
Henri Cusson,	Amédée Marion,
Joseph Bégin, jr,	G. Couture,
Jos. Gagnier,	Napoléon White,
E. Marcoux,	A. Marcoux,
Napoléon Gaudet,	G. Gagnon,
Télesphore Pelletier,	C. Marcoux,
M. Pétrin,	Phidime Gagnon,
Edouard Masse,	Alexandre Vermette,
Emérie Lauzon,	Martial L. Payette,
Augustin Nolin,	Simon St. Germain,
Ludger Roux,	Jean-Baptiste Bruce,
François Ducharme,	François Frebisher,
Frs. F. Ducharme,	Dolphis St.Germain,
J. Bte Daignault,	François Marion,
Alexandre Letendre,	Alexis Lamirande,
F. Gentès,	Louis Villebrun,
Ls Laurendeau,	Pierre St. Germain,
A. Poliquin,	Napoléon St. Germain
Lucien Charbonneau,	Joseph Jourdain,
D. Dusseault,	Elie Genthon,
J. Bte St. Germain, etc.	

Le bulletin de M. J. E. P. Prendergast était signé par les électeurs suivants :—

S. A. D. Bertrand,	O. Milord,
H. Béliveau,	Jules Gobeau,
Ed. P. Leacock,	Joseph Lafortune,
Horace F. Despars,	Joseph Corneau,
Ed. Guilbault,	Frs Parent,
J. P. O. Allaire,	L. J. Collin,
F. E. Verge,	Adolphe Lacroix,
Ed. Nadeau,	Lignori Gagné,
A. Phaneuf,	Eug. Paradis,
Médéric Cyr,	M. McDermott,
F. Mondor,	L. A. E. Rousseau,
A. Gauvin,	Jos. Roy,
Wm Daignault,	Ephrem Poulin,
John Ashton,	M. Lamontagne,
J. F. Prud'homme,	Michel Cyr,
Michæl Ryan,	David Senez,
Israël Leclair,	Jean Couture,
John Ryan,	Pierre Deschambault,
John Hearn,	Charles Caze,
R. Guilbault,	Francis Flamand,
E. Beaupré,	Ls Fournier,
Théo. Bertrand,	N. Perquis, ptre.

∴

L'agent d'élection de M. Roger Marion est M. le Dr J. H. O. Lambert ; celui de M. Prendergast est M. T. Bertrand.

∴

Le candidat de l'opposition dans Woodlands est élu par acclamation. Ce comté était représenté par M. Prendergast auparavant ; si ce Monsieur avait su conserver l'estime et la confiance des électeurs de cette division, n'aurait-il pas la bonne fortune qui échoit aujourd'hui à M. Armstrong ? La chose est à peu près certaine, et nous ne serions pas dans l'obligation de faire une lutte regrettable, mais enfin obligatoire sous les circonstances.

Nous sommes de bonne foi ; nous travaillons en conscience, alors pourquoi nos convictions les plus sincères ne seraient-elles pas interprêtées comme elles le devraient. Nous ne méritons pas la réputation que certains employés civils (lesquels sont censés ne pas se mêler de politique), nous font dans Saint-Boniface. L'avenir dira si nos convictions sont solides, si nos opinions sont formées, si nos sentiments sont réellement ceux que nous exprimons depuis des années La position que nous occupons n'est pas une sinécure, qu'on veuille le croire.

Dans tous les cas, notre effacement tient à peu de chose ; nous tenons si peu de place là où nous sommes depuis bientôt dix ans que nous pouvons faire, sans aucun regret, le *sacrifice* des épreuves qui périodiquement viennent nous assaillir.

∴

Votez pour M. A. F. Martin, dans Morris. M. Martin est un infatigable travailleur que les sacrifices n'ont pas effrayé quand il a fallu tenir tête à l'orage déchaîné par les Greenway, les Martin et autres du même acabit à l'occasion de nos écoles.

Vous l'avez vu à l'œuvre, eh bien ! voyez le à l'honneur : samedi prochain, il comptera au nombre de ceux qui triompheront aux premiers rangs.

∴

Les assemblées de chaque soir au comité central de M. Marion sont des plus intéressantes. Nous avons entendu avec plaisir les discours de MM. Kéroack, Lambert, Lauzon, Buron, Soucy, R. Goulet, jr, Walker et autres. Nous sommes non-seulement convaincus, mais positivement certains que ces assemblées ont eu le meilleur effet pour le plus grand bien de la cause que nous défendons, de la cause qui nous tient tant à cœur.

Votez pour Roger Marion, le seul candidat de l'Opposition.

L'ELECTION DE CARILLON

Nous venons de recevoir la lettre suivante que nous nous faisons un un devoir de communiquer à nos lecteurs :

Saint-Jean-Baptiste,
12 juillet 1892.

Au Directeur du *Manitoba*.

M. LE DIRECTEUR,—Vous savez déjà, sans doute, que j'ai retiré ma candidature dans le comté de Carillon ; les circonstances étaient telles que j'ai cru travailler à l'union et à la bonne entente en me retirant. Permettez-moi d'offrir ici mes humbles remerciements à tous ceux qui ont bien voulu faire quelque chose pour moi. J'espère, du reste, que le tout sera pour le plus grand avantage de notre cause commune.

Merci, M. le Directeur, de votre obligeance à publier ces quelques mots.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre tout dévoué serviteur,
JOSEPH BARIL.

M. T. A. Bernier reste donc seul pour faire la lutte à M. Martin Jérôme. Nous avons exprimé tant de fois et si ouvertement l'opinion que nous avions de M. Martin Jérôme que notre attitude ne saurait être équivoque. M. Bernier mérite certainement l'appui cordial des électeurs de Carillon. L'hon. sénateur Girard, qui a fait presque tout le tour du comté avec M. Bernier, rapporte les nouvelles les plus encourageantes.

Electeurs de Carillon, rappelez vous que M. Jérôme a osé aller travailler pour M. Watson dans Marquette, le même homme qui a voté pour l'abolition de la langue française durant la session qui vient de se terminer à Ottawa, et le même homme aussi qui vient d'accepter un portefeuille dans l'administration Greenway. Dans la personne de M. Bernier, vous aurez un député qui saura sauvegarder vos intérêts et vous représenter avec honneur.

COMME D'HABITUDE

La *Tribune* a insulté grossièrement M Dan Smith, ex-échevin de Winnipeg et commis des travaux publics de la Puissance à Winnipeg. Pour raviver la flamme du fanatisme le rédacteur de la feuille en question, dans un de ses derniers numéros, a affirmé que M. Smith était sorti de l'église Sainte-Marie parce que le prêtre qui était chargé de l'instruction avait donné les annonces en français. La chose se résume en ceci : M. Smith se trouvant indisposé est sorti de l'église pendant que M. l'abbé Durocher donnait les annonces en français. Il faut être bien clairvoyant, comme on l'est toujours à la *Tribune*, pour trouver dans l'acte de M. Smith une affirmation directe du mépris qu'on a de la langue française dans la province en général.

M. Smith nous prie de donner le démenti formel au confrère et nous le faisons avec plaisir. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois.

LA CAUSE DES ECOLES

La cause de nos écoles séparées est venue devant le comité judiciaire du conseil privé, mercredi dernier.

Comme on le sait, l'appel est de la décision unanime de la cour suprême du Canada annulant la législation du gouvernement Greenway relativement à nos écoles séparées

Les fameux Dalton McCarthy et Jos. Martin ont comparu pour le gouvernement provincial, tandis que MM. S. H. Blake et J. S Ewart occupaient pour les catholiques.

Les plaidoiries sont terminées, mais le jugement a été réservé.

Votez pour Roger Marion, l'homme incorruptible.

L'ELECTION DE MARQUETTE

Comme nous nous y attendions, M. N. Boyd a été élu par acclamation vendredi dans le comté de Marquette. M. Boyd qui est conservateur succède à M. Watson qui a laissé l'arène fédérale pour accepter un portefeuille dans le cabinet Greenway.

Actuellement l'opposition à la chambre des communes n'a pas un seul partisan depuis Port-Arthur jusqu'aux côtes du Pacifique.

La seule élection fédérale qui reste à faire est celle de Chicoutimi.

LES ELECTIONS ANGLAISES

Aux dernières dépêches il ne restait plus que 12 élections à faire et M. Gladstone avait une majorité de 36 voix. Les résultats sont :

Conservateurs	267	
Libéraux Unionistes	44	
		311
Libéraux	271	
Nationalistes	67	
Parnellites	9	
		347
Majorité actuelle de l'alliance libérale		36
Gain libéral	62	
Membres élus		658
Membres à élire		12
Total de la députation		670

Cette victoire de M. Gladstone à l'âge de 85 ans est le magnifique couronnement de la vie politique du grand vieillard.

M. Gladstone formera le prochain cabinet, par conséquent succèdera au marquis de Salisbury. Puisse la cause du *Home Rule* réussir enfin.

∴

L'hon. M. Blake a été élu dans South Longford par plus de 2,000 voix. La rumeur publique lui donne déjà un portefeuille important dans le cabinet des Home Rulers.

Nous souhaitons que la rumeur se confirme.

L'expérience que possède M Blake du fonctionnement de nos législatures provinciales pourra faciliter beaucoup le travail de la création d'une législature provinciale pour l'Irlande.

De plus, M. Blake sera, de l'autre côté, un puissant avocat des intérêts canadiens.

Comme nous venons de le dire, les amis du Home Rule espèrent beaucoup du prochain cabinet pour le succès de leur cause.

Plaise au ciel qu'ils ne soient pas déçus !

COLONISATION AU NORD-OUEST

Entrevue avec Mgr Lafleche

Dans une entrevue que vient d'avoir un journaliste de Montréal avec Mgr Laflèche qui a visité les Territoires du Nord-Ouest, il a été beaucoup question, d'abord, du voyage de Sa Grandeur et puis des sentiments entretenus par Elle sur l'émigration de nos compatriotes dans cette région lointaine.

Sur ce dernier point, Mgr l'Evêque des Trois-Rivières s'est exprimé comme suit :

Les évêques ne peuvent pas engager les Canadiens à quitter la province de Québec. Nous avons ici un bel héritage que nos pères nous ont laissé. Il nous reste de vastes terrains de colonisation dans le Bas-Canada. Mettons-les d'abord en valeur. Je crois que c'est notre premier devoir. Mais comme un grand nombre de nos compatriotes veulent émigrer quand même, ce qu'il y a de mieux pour eux, alors, c'est de se diriger vers l'Ouest. Pour ma part, je ne conseillerai jamais à un Canadien d'aller s'établir dans la Nouvelle-Angleterre ; j'ai souvent exprimé ma manière de voir à ce propos et je suis entièrement d'avis qu'il est plus avantageux pour nos compatriotes d'aller se fixer au Manitoba ou sur les bords de la Saskatchewan qu'aux Etats-Unis où bien peu d'entre eux réussissent.

Ils rencontreront dans l'Ouest plus d'avantages, tant au point de vue matériel que religieux. Au point de vue religieux, ils trouveront tous les secours de l'Eglise et une organisation ecclésiastique complète. Dans chaque groupe un peu important, ils trouveront au moins une chapelle. En certains endroits, comme Portage-du-Rat, à Calgary, à Victoria, il y a de très-belles églises. Celle de cette dernière ville, entre autres, est remarquable. Elle est construite sur le même plan que celle de Longueuil.

—En sorte que, Monseigneur, d'après vous les Canadiens doivent avant tout coloniser la province de Québec ; mais, s'ils veulent absolument émigrer, ils ont tout l'avantage à se diriger vers l'Ouest ?

—Oui, et je crois que c'est dans ce sens que doivent travailler ceux qui s'occupent de colonisation : garder nos compatriotes ici autant que possible d'abord. Puis, s'ils doivent s'éloigner, qu'on tâche de les décider à aller coloniser le Manitoba et le Nord-Ouest.

On a demandé au digne évêque quels étaient les endroits les plus avantageux pour les colons.

Mgr Laflèche a répondu :

Je crois qu'on peut les classer dans l'ordre suivant : le Manitoba d'abord, puis Saint-Albert, et en troisième lieu, Prince-Albert. Ces deux derniers endroits sont situés sur les bords de la Saskatchewan. Tous trois sont atteints par le chemin de fer du Pacifique. Ce chemin traverse le Manitoba ; à Régina, un embranchement conduit à Prince-Albert ; à Calgary, un autre embranchement se rend à Saint-Albert.

Le Manitoba est plus avantageux parce qu'il est plus peuplé, plus développé, les communications y sont plus faciles.

Je préfèrerais ensuite Saint-Albert parce que cet endroit est plus avancé sous le rapport religieux. Il y a là un évêché régulièrement constitué en diocèse, un couvent, une cathédrale. Une seconde raison est la présence en cet endroit d'immenses dépôts de charbon à une petite profondeur dans le sol, de sorte que l'on peut se procurer le charbon à $2 50 la tonne. Il y a là aussi en abondance du bois de construction et de chauffage. La température y est un peu plus douce qu'à la Rivière-Rouge.

La rivière Esturgeon, qui passe à cet endroit, est très jolie et donne à cette localité un caractère fort pittoresque. C'est un des sites les plus agréables que l'on puisse voir A une faible distance de Saint-Albert et à portée de la vue, il y a un lac d'une certaine étendue et très riche ment boisé.

A Prince-Albert et à Saint-Albert, des prêtres se dévouent à la colonisation. Au premier de ces endroits, c'est le R. P. Blais ; à Saint-Albert, c'est M. l'abbé Morin.

Partout où j'en ai rencontré, j'ai constaté que les colons sont contents de leur sort. L'un d'eux, qui habitait à la Rivière-du-Loup, en haut, me disait : " Je vivais bien sur ma terre, mais je n'étais pas capable d'établir mes enfants. J'ai vendu ma propriété pour $8,000 ; je m'en suis venu au Manitoba ; j'ai acheté des terres pour moi et mes enfants, construit de bons bâtiments, en un mot, je me suis établi et j'ai établi ma famille sur un beau bien, je ne dois rien et il me reste de l'argent." Beaucoup d'autres sont dans la même position.

Votez pour Roger Marion, l'ami toujours fidele.

L'ETUDE DES DEUX LANGUES

Nous reproduisons de *La Patrie*, de Montréal, l'excellent article suivant. Les rédacteurs de la *Tribune*, de Winnipeg, pourront certainement en tirer avantage, s'ils veulent bien se donner la peine de le parcourir :—

A la convention des instituteurs qui vient de terminer ses travaux, le révérend docteur Grant, recteur du collège Queen, a fait les judicieuses remarques suivantes :

" Le fait que la population canadienne parle deux langues est le principal obstacle à l'unification du Canada, mais où serait le mérite de faire une chose dont l'exécution n'offrirait aucune difficulté ? Si jamais cet obstacle doit être surmonté, ce sera Québec qui devra nous indiquer la voie à suivre. Cela peut être fait, pourvu que les chefs du peuple acceptent de bonne grâce leur entourage et remplissent courageusement leur devoir. Tout enfant destiné par ses parents à un cours universitaire devrait, dès l'enfance, recevoir une instruction qui lui permettrait de parler l'anglais et le français avec une égale facilité. Il y a plus : dans chaque école de la province, le français et l'anglais devraient être enseignés.

Le docteur Grant a raison. L'utilité de l'enseignement des deux langues ne saurait être niée par les esprits sérieux. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'une vérité aussi évidente soit encore si peu comprise des fumistes qui, depuis un temps immémorial, font de l'abolition de la langue française le principal article de leur programme.

On ne gagne rien à rétrécir les horizons de la pensée humaine. Loin d'entretenir les préjugés de race, l'étude des deux langues est plutôt de nature à les faire disparaître. Règle générale, les irréconciliables ennemis de la race française se recrutent parmi les gens qui ne connaissent pas un traître mot de la langue de Bossuet.

S'ils pouvaient nous comprendre, ils nous jugeraient mieux. Leurs efforts pour empêcher la propagation de notre idiome national dénotent chez eux une étroitesse de vue qui ne s'explique que par l'étroitesse de leur champ d'observation.

Plus d'une fois, *La Patrie* répondant aux attaques des francophobes d'Ontario, a démontré les avantages de l'enseignement simultané, dans toutes les écoles du Dominion, des langues française et anglaise. Nous croyons avoir déjà établi hors de tout doute, un fait reconnu par tous ceux qui ont voulu se donner la peine d'étudier, savoir : que l'usage officiel et l'emploi journalier de plusieurs langues dans un même pays, loin de nuire à l'unité de la nation, sert de lien de cohésion entre les diverses races qui l'habitent, tout en donnant au peuple une supériorité réelle sur ceux qui ne parlent qu'une seule langue.

Sous ce rapport les Canadiens-français n'ont pas de reproche à se faire. Même dans nos paroisses les plus françaises et les plus éloignées des centres anglais, ils sont assez rares, parmi la jeune génération surtout, ceux des nôtres qui sont incapables de s'exprimer plus ou moins correctement dans la langue de Shakespeare.

Cela est si bien admis que vous trouverez partout d'immenses affiches anglaises mêmes dans les régions où il n'y a pas un seul anglais. Or les annonceurs savent ce qu'ils font et si l'idée ne leur est pas encore venue d'afficher leurs drogues en français dans la partie anglaise du pays, c'est qu'ils sont convaincus qu'autant vaudrait pour eux annoncer en volapük.

La province de Québec a donné l'exemple. Sa population française a fait preuve d'autant de bonne volonté que d'aptitude à apprendre l'anglais. Elle a même un peu dépassé les bornes sous ce rapport, et la facilité avec laquelle elle permet aux gouvernants, aux compagnies de chemins de fer et de navigation, à tous les corps publics qu'elle fait vivre, de reléguer sa langue au second plan, a dû contribuer à entretenir l'apathie des anglophones qui naissent, vivent et meurent dans la province de Québec, sans avoir jamais appris le premier mot de la langue parlée par les quatre cinquièmes de la population.

Il y a bien chez nous quelque chose à reprendre en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais, mais là encore c'est par excès de zèle que l'on pèche.

Dans certaines institutions, on semble croire qu'il est nécessaire de négliger le français pour apprendre l'anglais. Rien de plus faux. Mieux vous saurez votre langue et plus il vous sera facile d'en comprendre une autre.

Ceux des nôtres qui parlent le mieux l'anglais sont ceux qui l'ont appris par le contact journalier avec nos concitoyens d'origine britannique. Cela vaut mieux que toutes les leçons possibles données par un professeur qui prononce mal.

C'est l'oreille surtout qu'il faut habituer aux sons particuliers d'une langue étrangère.

Enseignez bien le français d'abord à votre élève franco-canadien, tout en lui donnant des leçons de lecture anglaise et de traduction, mais tâchez surtout qu'il apprenne l'anglais en conversant avec ses camarades d'origine britannique.

A cette dernière condition, il finira par saisir toutes les nuances de la langue anglaise sans qu'il soit nécessaire que vous l'astreigniez à étudier l'arithmétique, la géographie, l'histoire du Canada dans des traités anglais qu'il ne comprend pas encore suffisamment et qui, dans les deux derniers cas, offrent assez souvent l'inconvénient d'avoir été écrit par des particuliers aussi hostiles à notre race qu'ignorants sur toutes les matières qui nous concernent.

Il est à souhaiter que la vérité proclamée par le révérend docteur Grant et déjà si bien comprise par la population franco - canadienne soit généralement reconnue dans Ontario.

N'aurait-elle pour effet que d'empêcher les fusionnistes de s'épuiser en luttes stériles pour nous enlever le droit de parler notre langue, et de les engager à diriger leurs efforts vers un but plus digne de gens civilisés que ce serait déjà un grand pas de fait en attendant le jour où ceux qui se vantent aujourd'hui de ne savoir le français seront devenus assez apprivoisés pour rougir de leur ignorance voulue, et pour éprouver le désir de s'élever au niveau normal d'un citoyen du Canada.

NOCES D'ARGENT

A l'occasion du 25me anniversaire de leur mariage, M. et Mme McDermott recevaient lundi soir les félicitations de plusieurs de leurs amis.

Parmi les nombreux cadeaux de circonstance nous mentionnerons spécialement un magnifique service à thé en argent, présenté par M. L. J. A. Lévêque, au nom des amis de Saint-Boniface. M. McDermott, après remerciements réitérés, pria tout le monde de passer la soirée sous son toit. Inutile de dire que tous profitèrent de cette permission, et ce n'est qu'à regret qu'ils se retirèrent de cette demeure depuis longtemps reconnue par son hospitalité.

MARIAGES

SOUCY-MOUSSEAU—A Québec, le 12 courant, M. P. F. Soucy, de Saint-Boniface, Man., à Dame Veuve Albert Olivier Mousseau, née Marie Adélina Bouthillet.

FLAMAND-HUPÉ—A Sainte-Anne, le 5 juillet, M. Alexandre Flamand à Melle Isabelle Hupé.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées " Soumissions pour Immeuble et Construction d'un Bureau d'Enregistrement, à Edmonton, T.N.O.," ront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 27 juillet 1892, pour les différents travaux requis par la construction des bureaux d'Enregistrement, à Edmonton, T N.O.

L'on peut voir les plans et devis au département des Travaux Publics, Ottawa, au bureau de l'agent des Terres, à Edmonton, et au bureau du Gardien, Palais de Justice, Calgary, le et après samedi, le 2 juillet ; et il ne sera pris en considération que les soumissions dressées sur les formules fournies et signées de la signature usuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne termine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics, Ottawa, 1er juin 1892. } 2i 6.7

Nouvelles Religieuses

Mgr Walsh, archevêque de Toronto, s'est embarqué le 2 courant, à New York, pour un voyage de quelques semaines en Irlande. Sa Grandeur sera de retour vers la fin du mois d'août.

Le R. P. Maujon, provincial des Pères Basiliens d'Amérique, demeurant au collège Saint-Michel, à Toronto, est actuellement en France, où il prendra part au chapître général de sa Congrégation, les 5 et 6 du mois d'août prochain. Il sera de retour à Toronto le 21 août pour présider la retraite des Pères Basiliens qui commencera ce jour là au collège Saint-Michel.

Des religieuses françaises, ayant plusieurs établissements aux Indes et dans la Chine, sont entrées en pourparlers avec la compagnie du Pacifique Canadien, pour le transport de leur missionnaires par la voie du Canada. Elles considèrent cette route comme la plus avantageuse. Celui qui, il y a deux siècles, rêvait un passage vers la Chine par le Canada, avait donc raison. Son rêve est aujourd'hui réalisé.

Le mouvement des conversions, qui paraît parfois se ralentir en Angleterre, n'en continue pas moins. C'est ainsi qu'on annonce que prochainement le nouvel archevêque de Westminster Mgr Vaughan, procèdera à la confirmation de plusieurs néophytes de distinction.

Parmi ces néophytes on cite la femme de M Labouchère, le fameux député radical anglais ; la fille de lord Howe, lady Edith Howe ; lady Somers, la baronne Sherborne, miss Henriette Hodson et un certain nombre de dames de la meilleure société anglaise.

On annonce en outre qu'un bon nombre de " gentlemen " appartenant à d'excellentes familles se préparent après leur conversion à entrer dans la prêtrise. Parmi eux il n'y aurait pas moins de sept ministres de la religion Anglicane.

Votez pour Roger Marion, le candidat aux convictions inébranlables.

Choses et Autres

Les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats Unis, ont enfin nommé leurs représentants comme arbitres, agents et conseils dans l'affaire d'arbitrage de la mer de Behring. Ce sont : Pour la Grande-Bretagne. Arbitres, lord Hannen et sir John Thompson ; agent, l'honorable C. H. Tupper ; conseils, sir Richard Webster, M. Robinson et l'honorable W. H. Cross.

Pour les Etats-Unis. Arbitres, l'honorable juge John M. Harlan et le sénateur John P. Morgan ; agent, l'ex-ministre John Foster ; conseils, l'ex-ministre Phelps, M. James S. Carter et le juge H. B. W. Blodgett.

Les journaux officiels annoncent que le gouvernement provincial de Québec vient de nommer, comme commissaires de la province de Québec à l'exposition de Chicago, M. l'abbé Bruchési, chanoine de Montréal, l'hon. sénateur Landry, l'hon. H. G. Joly de Lotbinière.

Ces commissaires sont chargés d'agir conjointement avec l'hon. M. McIntosh, président de la commission, pour l'organisation de l'exposition de Québec.

De plus, il y aura un conseil composé d'agronomes, d'industriels, de marchands, de pépiniéristes, de géologues, etc.

Le terme d'office de Lord Stanley expirera au printemps prochain.

On prête à la compagnie du Pacifique Canadien l'intention de fonder à Ottawa toute une ville ouvrière qui contiendrait ses usines. L'intention serait d'établir une ville modèle à l'instar de la fameuse ville de Pullman, près de Chicago.

L'hon. M. Théodore Davie remplace M. Robson comme premier ministre de la Colombie Britannique ; il est en même temps procureur-général et secrétaire-provincial. C'est le seul changement que la mort de l'honorable M. Robson ait amené dans la constitution du cabinet.

Les faillites dans le Canada et à Terreneuve pour les premiers six mois 1892 d'après le rapport de MM. Dum Wiman & Co., sont comme suit :

Provinces	Faillites	Passifs
Ontario	399	$2,567,785
Québec	275	3,574,501
Nouv.-Brunswick	63	542,182
Nouvelle-Ecosse	101	708,770
Ile du P.-Edouard	6	90,410
Colombie Anglaise	48	359,126
Manitoba	53	394,224
Terreneuve	4	25,647
Total des faillites	949	$8,280,665

La population de Chicago, au point de vue de la nationalité de ses habitants, est composée comme suit :

Américains	292,463
Allemands	384,958
Irlandais	215,534
Bohémiens	54,209
Polonais	52,756
Suédois	45,877
Norvégiens	44,615
Anglais	33,785
Français	12,983
Ecossais	11,927
Gallois	2,966
Russes	9,977
Danois	9,801
Italiens	9,921
Hollandais	4,917
Hongrois	4,827
Suisses	2,735
Roumains	4,350
Canadiens	6,989
Belges	632
Grecs	698
Espagnols	297
Portugais	34
Indiens	28
Des Antilles	37
Iles Sandwich	31
Mongols	1,217
Total	1,208,669

Nous ne croyons pas qu'il y ait au monde une grande ville plus cosmopolite, ni une ville américaine où la population des Américains soit moins considérable.

A la clôture de l'exercice financier de 1891-92, la dette nette du Canada était de $237,809,030.51. Pendant l'exercice qui vient de finir, le gouvernement a dépensé plus de $3,000,000 en travaux publics et la dette a été diminuée d'environ $2 000,000. L'état publié dans l'*Officiel* de samedi dernier, dit qu'au 30 juin 1892, la dette était de $235,910,173 32.

Pendant que le pays paie ainsi sa dette et construit des travaux publics à même le revenu, les charges imposées sur le peuple diminuent graduellement.

PERSONNEL

Une dépêche qui vient de nous arriver nous annonce que l'hon. M. LaRivière sera de retour à Saint-Boniface vendredi matin. Il est parti d'Ottawa hier soir.

M. et Mme P. F. Soucy sont arrivés samedi de la province de Québec. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

M. I. J. Lavoie et Madame Lavoie sont attendus de Québec vendredi.

Nous regrettons d'apprendre que M. Narcisse Marcoux, dans une chute qu'il a faite en retournant chez lui, à Lorette, s'est fracturé les os de la jambe droite près du pied. M. le Dr Lambert qui a été appelé nous dit que son patient est aussi bien qu'il peut l'être sous les circonstances.

La femme de M. le Dr Lambert doit partir le 27 pour la province de Québec avec ses trois enfants.

Devront partir le même jour Madame J. B. Lauzon et sa mère, Madame Lanthier, de Letellier, et Madame F. E. Verge.

Roger Marion est aussi le candidat du "Free Press" qui nous a tant aidé dans la cause des écoles, alors, votez pour lui !

Chronique Locale.

—Un enfant de 13 ans du nom de Willie Huffman s'est noyé hier au pied de la rue Lombard.

—Winnipeg va avoir une nouvelle salle d'opéra ; elle sera érigée en arrière de l'hôtel *Queen*.

—Le feu a détruit entre 1,400 et 1,500 cordes de bois le long de la ligne du Pacifique Canadien appartenant à J. G. Hargrave & Cie.

—Le Dr D'Eschambault désire faire savoir qu'il vient de recevoir du vaccin garanti et qu'il se trouvera à son bureau de 6 à 9 heures p m. pour vacciner.

—Les assises d'automne seront tenues aux dates suivantes :—

Winnipeg — Mardi, 25 octobre, sous la présidence de l'hon. Juge Dubuc.

Portage-la-Prairie—Mardi, 1er novembre, sous la présidence de l'hon. Juge Killam.

Brandon — Mardi, 8 novembre, sous la présidence de l'hon. Juge Taylor.

—Eau minérale de Saint-Léon. 50 cts le gallon :—Nous venons de recevoir de cette fameuse eau minérale de Saint-Léon, si avantageusement connue et appréciée dans la province de Québec. Nous en conseillons l'usage à nos amis qui souffrent d'une mauvaise digestion, de la maladie du foie ou des rognons.

Richard & Cie,
365, rue Main, Winnipeg.

M. le Sénateur Girard s'est souvenu que malgré tout ce que l'on peut faire pour rendre le séjour de l'Hôpital aussi agréable que possible, il reste toujours aux pauvres malades, de longues heures d'ennui. Aussi ce bon et dévoué ami de ceux qui souffrent, a-t-il eu la délicate attention de faire pour eux une ample et intéressante collection de divers journaux, qui certainement procurera une très utile distraction aux chers malades de l'Hôpital de Saint-Boniface. Les Religieuses de cet établissement le prient d'en agréer leur bien sincère reconnaissance. Elles l'offrent aussi à M. Rocan, boucher, qui leur a fait une généreuse aumône pour la table des malades.

—Nous voulons vous parler :—Vous direz peut-être que vous ne voulez pas lire ceci, mais il le faut, vous voudriez passer outre, mais arrêtez s'il vous plait. et pourquoi cela ? Voici la raison, nous ne pouvons pas tous vous voir en particulier, voilà pourquoi nous vous adressons ceci ; c'est plein de bon sens. Il y a plusieurs marchands d'épiceries et provisions à Winnipeg, et il vous faut en conséquence savoir où vous achèterez à meilleur marché et le meilleur article. Nous allons vous le dire. Nous achetons nos marchandises des meilleurs manufacturiers de l'est et des Etats-Unis, par conséquent cette différence que nous aurions à payer si nous achetions ici, nous en donnons le bénéfice à notre clientèle. Voyez la qualité des marchandises car c'est votre intérêt d'avoir ce qu'il y a de mieux à bon marché, et pour cela il faut aller chez Anderson & Lemieux, 245 Rue Principale, Winnipeg.

—L'expérience des manufacturiers du tabac " Myrtle Navy " est une bonne leçon d'économie politique. Avant de mettre cette marchandise sur le marché, le tabac fait avec la plus belle feuille de la Virginie était toujours cotté à de très hauts prix, et fabriqué de quelque manière fantaisiste. L'on pensait que le riche seul pouvait acheter ce tabac et aux anciens prix nul autre que le riche pouvait l'acheter. Les manufacturiers du " Myrtle Navy " résolurent de mettre de côté dans la fabrication tous les frais d'embellissement et placer leurs profits si bas qu'aucune concurrence ne put leur être faite avec un article de même qualité. Dès le commencement jusqu'à présent le taux de leurs profits a été un percentage uniforme sur le coût. Ce sont leurs ventes énormes qui font qu'à la fin leurs bénéfices sont satisfaisants et leur donnent leur position sur le marché. Leur succès est une excellente leçon qui se recommande d'elle-même aux manufacturiers.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne des Chênes,

11 juillet—La neuvaine préparatoire à la fête de la bonne Sainte-Anne, commencera le 17 juillet. Tous les jours de la neuvaine, la sainte relique sera exposée. Mardi, le 26 juillet, nous attendons, comme les années passées, un concours considérable de pèlerins. Il y aura grand'messe à 10½ heures. Les pèlerins trouveront près de l'église des maisons où ils pourront prendre leurs repas.

—L'Association Métisse de Saint-Joseph pour les paroisses de Sainte-Anne et Lorette, a célébré sa fête patronale le 6 juillet dernier. Après la grand'messe il y a eu un pique-nique qui a attiré une affluence considérable de personnes.

—M Théophile Paré a accepté la candidature pour lè comté LaVérandry. Selon toutes les apparences, il sera élu par une forte majorité. Les électeurs sérieux et vraiment amis de leur pays comprennent que pour traverser la crise qui menace d'engloutir notre influence comme Français et Catholiques, il nous faut faire le choix d'hommes sérieux, instruits, et de principes solides et éclairés, et prendre parmi les aspirants à une charge si importante, si décisive pour nous, ce que nous avons de mieux dans la province.

—Durant l'orage de samedi dernier au soir, la foudre à tué deux chevaux, l'un appartenant à M. Avila Desautels, et l'autre à M. Norbert Landry.

Saint Alphonse,

12 juillet—Hier, lundi, les Canadiens-belges et les Canadiens-français de la nouvelle paroisse belge de Bruxelles en Manitoba, ont célébré l'anniversaire du R. M. Willems, le futur curé de leur paroisse Le R. M. Campeau, curé de Saint-Alphonse, à l'initiative duquel on doit la création de cette paroisse, a bien voulu assister le matin à la messe célébrée à 10 heures par le R. M. Willems, en l'école Sainte-Marie, transformée provisoirement en église. Une foule nombreuse s'y était rendue. Le temps était excellent. Après la messe, il y a eu réunion à l'école. M. Hacault a lu une adresse dédiée au héros de la fête, et le R. M. Willems a répondu en fort bons termes en remerciant le R. M. Campeau de tout ce qu'il avait fait pour les Belges de Saint-Alphonse. Tous les Belges présents ont adhéré par leurs bravos et leurs acclamations aux paroles émues de MM. Willems et Hacault. Le R. M. Campeau, obligé de retourner à Saint-Alphonse, n'a pu assister au joyeux pique-nique qui a suivi la réunion et qui a scellé l'union parfaite des Belges et des Canadiens. Ce pique-nique était présidé par le R. M. Willems, et son organisation fait honneur aux dames canadiennes et belges de la nouvelle paroisse.

Baie Saint-Paul,

La Saint-Jean-Baptiste a été fêtée ici le 4 juillet courant.

Voici quels sont les officiers :
Président—M. François Durocher ;
Vice-président—M. Isaac Lavery ;
Sec.-Trésorier—M. R. Leclerc ;
Directeurs—MM. Jos. Préfontaine, Ed. Lane et Alex Caplette.
Chaplain—Rév. M. Martin.

Dans la mattnée le Rév. M Martin a chanté une messe solennelle dans son église de Saint-Eustache. Il y avait foule y compris nombre d'étrangers. Ensuite, drapeaux tricolores déployés, l'on se forma en procession pour se rendre sur le terrain du pique-nique à la Baie Saint-Paul ; on a compté pas moins de 60 voitures.

Nous avons eu de magnifiques courses de chevaux. Les jeux étaient sous la direction de M. F. Létourneau et ont été un succès complet. Les tables de rafraîchissements étaient amplement fournies. Des discours patriotiques ont été prononcés par M. le président et M. John Taylor, M. Desjardins, M. S. St. Germain et autres.

Bref, la fête a été un succès complet et nous nous promettons bien de chômer chaque année dorénavant.

AGRICULTURE

LES FOINS

Quand faut-il faucher les foins ?

Règle générale, il faut faucher les foins quand ils sont encore en fleurs ou à peu près. Fauchez les foins mêlés de mauvaises herbes. Ainsi vous empêcherez ces herbes de mûrir, de perdre leurs graines, et de se propager de plus en plus, ce qui arriverait certainement si vous fauchiez quand elles sont mûres. Fauchées en fleurs, les animaux les mangent, mûres, elles sont inutiles. On gagne aussi à faucher de bonne heure tous les foins, surtout le trèfle. On l'empêchera ainsi de pourrir sur le champ, de durcir, de perdre une partie de sa force nutritive. On gagne aussi à faucher tout le mil avant sa maturité. Le trèfle se fauche avec avantage quand il fleurit.

C'est une grande erreur de laisser sécher le foin sur le champ sans le mettre en veillottes. Le foin qui ne va pas en veillottes perd une partie très considérable de son arôme et de ses qualités digestibles. Après que le foin a séché quelques heures au soleil, la veillottte offre de grands avantages. Elle empêche le foin de rougir et de brûler au soleil ses plus belles qualités ; il sèche cependant assez pour se conserver en grange sans perdre par l'évaporation son arôme et plusieurs substances qui le rendent plus nutritif. En temps de pluie, le foin se cônserve parfaitement de cette manière, pourvu que les veillottes aient été bien faites.

On objecte le temps additionnel qu'il faut donner aux veillottes. Mais la qualité du foin dépend de ce travail et les avantages qu'on vient d'énumérer compensent amplement un léger surcroît de travail.

Pour les foins épais qui sèchent mal, on peut les rentrer verts, les mêler de vieilles pailles ; mettre une couche de 8 à 10 pouces de paille, puis 2 à 3 pouces de foin vert. La paille prend la saveur du foin, devient plus *nourrissante* et fournit une excellente nourriture aux animaux. On peut encore employer le sel ; mais cela seulement pour le foin destiné aux vaches, non pour le foin conservé pour les chevaux de route. Le foin, quand on le *sale*, ne demande guère qu'un pot de sel par voyage.

AU SUJET DU LAIT

Les détails suivants à propos du lait ne peuvent manquer d'intéresser :

Le lait est rempli de microbes, cependant il est lui-même un grand destructeur de ces derniers. Un chimiste allemand, le Dr Frendenreick, à la suite de nombreuses expériences à ce propos, révèle des résultats fort étonnants ; il a découvert par exemple, que le microbe du choléra meurt en moins d'une heure, s'il se trouve dans du lait frais de vache, et dans cinq heures si on le met dans du lait de chèvre ; d'un autre côté, le microbe des fièvres typhoïdes ne meurt qu'au bout de vingt-quatre heures, s'il se trouve dans du lait de vache et au bout de cinq heures, s'il se trouve dans du lait de chèvre. Presque tous les microbes que l'on introduit dans le lait de vache meurent dans un espace de temps qui varie entre quatre et cinq heures. Chose assez curieuse, l'ébullition fait perdre au lait toute propriété de détruire les microbes ; cette propriété s'affaiblit aussi à mesure que le lait vieillit ; au bout de quatre ou cinq jours, elle est complètement disparue.

Vraiment le dernier mot n'est pas dit du monde des microbes, c'est à croire que nous en sommes encore qu'à lever un coin du voile qui nous cache le mystère de ces infiniments petits.

PAROLES D'UNE AUTORITÉ AMÉRICAINE

M. Edward Van Alstyne, une autorité américaine en fait d'industrie laitière prétend que tout cultivateur qui garde dans son troupeau une vache qui ne donne que $20 à $25 de beurre par année, fait un mauvais calcul ; cette vache doit être aussitôt engraissée et livrée au boucher.

A ce compte, beaucoup de cultivateurs diminueraient considérablement leurs troupeaux.

LES BEURRES

Nous ne saurions revenir trop souvent sur ce sujet. A force de répéter la même chose sous toutes les formes imaginables, la presse de la province unissant ses efforts à celle de l'Association d'industrie laitière finira peut-être par réussir à faire comprendre aux fabricants de beurre la nécessité d'améliorer leur produit.

Il importe extrêmement de ne pas perdre de vue que le beurre de choix est toujours en grande demande en Angleterre et obtient des prix élevés. Il en est tout autrement du beurre de mauvaise qualité. On en veut point ou bien l'on n'arrive à s'en défaire qu'en le vendant au rabais.

Les agents commerciaux du Canada dans le Royaume – Uni sont tous d'avis que nous arriverons difficilement à améliorer la qualité du beurre canadien tant qu'il sera fabriqué dans les laiteries particulières et vendu par les magasins, et tant que les beurreries ne seront pas généralement adoptées,

L'avantage des beurreries, disent les connaisseurs, est d'assurer la fabrication du beurre dans les conditions voulues, d'une qualité uniforme. Un autre avantage serait le mode de maniement. Le beurre serait emmagasiné à la beurrerie aussitôt que fait, car pas une beurrerie ne serait sans avoir des facilités d'emmagasinage. Le maniement du beurre serait ainsi enlevé des mains du marchand qui, règle générale, n'a pas ce qu'il faut pour l'emmagasiner. S'il y a tant de beurre de mauvaise qualité, c'est dû au maniement et à l'emmagasinage défectueux. Du très bon beurre perdrait sa qualité en restant emmagasiné quelques semaines dans les conditions ordinaires Garder le beurre pendant n'importe quel temps même dans les meilleures conditions, lui fait perdre de sa valeur, car plus le beurre est frais meilleur il est. Ce n'est pas un article qui s'améliore en vieillissant. Mais quand l'emmagasinage est défectueux, la qualité se détériore très rapidement.

Le besoin d'une amélioration, disent encore les agents commerciaux canadiens, dans la qualité d'une grande partie du beurre qui arrive sur nos marchés se fait vivement sentir. Tout en croyant que les crêmeries sont un facteur puissant dans le changement à opérer dans la fabrication du beurre, toutefois il ne faudrait perdre de vue qu'il est nécessaire d'enseigner aux femmes des cultivateurs la manière de faire du bon beurre dans leurs laiteries particulières. Le beurre de crêmerie ne remplacera pas de sitôt le beurre tel que fabriqué actuellement. En conséquence, il est nécessaire d'enseigner aux particuliers la manière de faire du bon beurre. La question est sans doute difficile à résoudre, mais elle est d'une si grande importance qu'elle mérite qu'on fasse un effort pour obtenir l'objet en vue.

EMBALLAGE DES ŒUFS POUR L'EXPORTATION

Les journaux anglais recommandent aux marchands d'œufs le nouvel emballage des œufs adopté récemment au Danemark. Il s'agit de remplacer la paille par de la laine végétale. Les commerçants anglais qui en ont fait l'essai, assurent qu'ainsi développés les œufs perdent moins de leur saveur et se conservent plus longtemps, tandis que les œufs enveloppés de paille exhalent une odeur désagréable. Les caisses où l'on a pratiqué l'emballage avec de la laine végétale restent inodores : ce qui, au point de vue de la conservation des œufs, est d'une grande importance.

De plus, la paille paraît absorber l'humidité qui la fait fermenter et pourrir ; ce qui contribue à élever d'une façon fâcheuse la température autour des œufs à conserver.

PETITS CONSEILS

Ne pas oublier qu'un bon thermomètre est indispensable à tout cultivateurs qui veut faire du beurre.

Ne pas oublier que les mauvaises herbes sont des voleuses qui vous enlèvent une grande partie de votre travail et partant, vous privent d'une bonne part de la récompense que vous en attendiez raisonnablement. Faites donc à ces voleuses une guerre à outrance n'importe où qu'elles se trouvent, sur le chemin public, près de vos clôtures, le long des fossés, dans vos champs.

Ne pas oublier que l'ombre dans le paturage est une nécessité. L'oubli de ce détail a souvent occasionné des pertes sérieuses.